



Postures du chercheur dans les processus mémoriels et patrimoniaux des migrations. Réflexivité revisitée

Irène dos Santos

► To cite this version:

Irène dos Santos. Postures du chercheur dans les processus mémoriels et patrimoniaux des migrations. Réflexivité revisitée. Communications [EHESS], 2017, Des passés déplacés. Mémoires des migrations, 100, pp.57-71. hal-01507659

HAL Id: hal-01507659

<https://hal.science/hal-01507659>

Submitted on 22 Apr 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

POSTURES DU CHERCHEUR DANS LES PROCESSUS MÉMORIELS ET PATRIMONIAUX DES MIGRATIONS. RÉFLEXIVITÉ REVISITÉE

Irène Dos Santos

Le Seuil | « Communications »

2017/1 n° 100 | pages 57 à 71

ISSN 0588-8018

ISBN 9782021340600

Article disponible en ligne à l'adresse :

<https://www.cairn.info/revue-communications-2017-1-page-57.htm>

Distribution électronique Cairn.info pour Le Seuil.

© Le Seuil. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Postures du chercheur dans les processus mémoriels et patrimoniaux des migrations. Réflexivité revisitée

On le sait, les chercheurs ont partie liée avec les processus de valorisation des mémoires et des patrimoines des migrations qu'ils étudient. Les travaux historiques sur l'immigration en France ont ainsi impulsé la création de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration (CNHI)¹. Certains chercheurs ont ensuite été membres du Comité d'histoire² et, dans certains cas, ont constitué des « personnes-ressources³ » en transmettant des récits de vie de proches et des objets familiaux à la Galerie des dons⁴. D'autres se sont impliqués à l'échelle locale, sur leurs terrains à travers la création d'associations patrimoniales⁵ ou mobilisés comme « passeurs de savoirs⁶ » à l'occasion de journées de formation sur « l'histoire et la mémoire de l'immigration » à destination d'élus, de professionnels et d'étudiants.

Si le rôle des chercheurs dans l'émergence et la constitution des mémoires et patrimoines liés aux migrations relève de l'évidence, leurs visées, diverses, sont plus complexes à saisir. De rares analyses réflexives ont été menées à ce propos. Elles montrent des manières différentes d'aborder cette question en fonction des contextes (terrains, dynamiques institutionnelles) et des postures épistémologiques adoptées. Certains chercheurs, parmi lesquels je m'inclus, ont inscrit leur réflexion dans le cadre d'une analyse des modes réflexifs de la production de la connaissance développée en anthropologie du proche et en anthropologie réflexive. Ils ont remis en question l'altérité radicale, la distance du chercheur comme garante de l'objectivité scientifique et proposé une redéfinition de la relation observateur-observé⁷. D'autres, liés à la politique publique culturelle⁸, ou dont les travaux s'inscrivent dans des appels d'offres du ministère de la Culture et de la Communication, ou encore qui ont participé à la création de la CNHI, ont interrogé la nature de leur « intervention », ou « engagement », pour mettre en avant la relation entre production des savoirs et le politique qui en découle.

Le domaine de recherche de la migration étant plus que jamais marqué par les interférences avec le champ politique, un tel engagement n'apparaît guère problématique lorsqu'il s'agit de s'opposer, dans un contexte français et européen, à la montée des extrêmes droites, à l'instrumentalisation politique de la « crise migratoire » et de dénoncer l'attitude honteuse de nos sociétés face à l'afflux de migrants – « l'accord sordide de l'Union européenne et Ankara⁹ ». Pourtant, dans un autre domaine, celui du mémoriel et du patrimonial, qui aborde la question de la reconnaissance et de la légitimité des populations immigrées dans l'espace public et dans l'histoire collective¹⁰, se revendiquer comme « militants de la mémoire¹¹ » peut être perçu, notamment dans le milieu académique, en contradiction avec la posture de chercheur.

Je voudrais d'abord revenir sur les différents arguments mobilisés pour valoriser l'une ou/et l'autre posture – engagement militant/politique et distanciation scientifique – sur le terrain de la « mémoire¹² », en particulier celui de la mémoire et du patrimoine des migrations. Il s'agira ensuite de revisiter le travail réflexif qui a été le mien sur mon implication dans une recherche menée sur la migration portugaise en France et au Portugal, que je situais alors, dans la continuité d'autres recherches, entre « quête et enquête¹³ ».

Chercheurs militants et engagés : quel rapport à la mémoire et au patrimoine ?

Travaillant sur la mémoire des survivants des camps de concentration et d'extermination nazis, recherche qu'il envisage comme « un travail non pas sur la mémoire mais avec la mémoire¹⁴ », Yannis Thanassekos définit la figure du chercheur-militant (de la mémoire) comme peu « confortable » mais pas « impossible »¹⁵. Il cherche à prendre le contre-pied de la proposition de Nathalie Heinich pour qui la neutralité du chercheur doit rester une visée, et qui distingue trois postures nécessairement différenciées d'intervention de l'intellectuel associées à différents registres d'énonciation¹⁶. Or, *in fine*, Thanassekos explique devoir privilégier l'engagement militant mémoriel, dans le but de lever l'occultation à travers une « coproduction de témoignages », plutôt que la reconnaissance auprès des pairs (les collègues chercheurs). Les arguments avancés sont d'ordre méthodologique : travaillant « avec la mémoire », le chercheur ne doit pas lui « “forcer” le pas. Elle a son propre rythme dans ce qu'elle est disposée à nous dire, un rythme qu'il nous faut respecter. [...] ce “pacte testimonial” lie en priorité le chercheur-militant à la communauté dont sont issus ses matériaux, c'est-à-dire la communauté des survivants¹⁷ ». De manière implicite, ces

arguments renvoient à la question plus générale de la difficulté de la production d'un savoir réappropriable par ceux qui constituent nos objets d'investigation lorsque ce savoir est aussi une pensée critique, en l'occurrence une sociologie de la mémoire¹⁸ qui analyse sa pluralité conflictuelle, les enjeux identitaires qui la traversent, les « reconstructions » du passé et ses usages politiques.

Intellectuel engagé, c'est en tant qu'historien militant que Gérard Noiriel écrivait, en 2004, alors que la mission de préfiguration de la CNHI était tout juste lancée : « La participation d'un historien à une structure qui veut donner sa place à l'immigration dans la mémoire collective, qui n'est donc pas une institution scientifique, ne va pas de soi¹⁹. » Cependant pour lui, l'engagement dans une entreprise à caractère mémoriel est autorisé par la distance critique et l'autonomie professionnelle du chercheur.

Contrairement à Nathalie Heinich qui distingue formellement le chercheur de l'expert, Noiriel identifie chez les historiens « militants » – qui « [...] espèrent que les connaissances qu'ils ont produites permettent d'aider les citoyens et les gouvernants à mieux remplir leur rôle²⁰ » – deux postures renvoyant à des conceptions différentes de leur engagement civique : une logique d'expertise, « le savoir historique [étant] alors mobilisé pour répondre directement aux questions qui préoccupent les gouvernants, les élus, les dirigeants syndicaux, etc. [...] »²¹, et une logique critique, dont il se réclame, qui se donne pour fonction d'opposer une « pensée critique » au discours des « intellectuels médiatiques, journalistes et hommes politiques »²² en intervenant dans le débat public.

Si le rôle que peut jouer l'historien dans une entreprise à caractère mémoriel peut *a priori* poser un problème, celui-ci se trouve résolu en ces termes :

L'importance de cette initiative [...] tient au fait que, pour la première fois, les plus hautes autorités de l'État reconnaissent que la France est un vieux pays d'immigration et qu'ils inscrivent cette réalité dans le patrimoine national [...]. En tant qu'historien spécialiste de cette question, je crois qu'il est de mon devoir civique de soutenir une telle initiative. Mais je n'oublie pas pour autant qu'à l'instar de toutes les entreprises mémorielles, ce projet est un enjeu des luttes politiques du présent²³[...].

Pour Noiriel, ce sont les enjeux de reconnaissance sociale de l'immigration qui légitiment l'engagement civique du chercheur. Et si Gérard Noiriel s'interroge sur son bien-fondé, c'est du fait d'une certaine disqualification du phénomène mémoriel, défini en France dans son opposition avec l'histoire²⁴.

La « coproduction », déjà évoquée au sujet de la mémoire de la Shoah, constitue encore un autre aspect du rôle joué par le chercheur dans le

recueil des mémoires et leur patrimonialisation. Il en est question dans l'ouvrage de Gaetano Ciarcia consacré à la production des savoirs et plus spécifiquement à la relation entre l'ethnologue et les « passeurs de mémoire », figure qui dans cette perspective illustre la grande diversité d'acteurs et de témoins producteurs de discours sur des savoirs et des savoir-faire locaux avec lesquels l'ethnologue s'associe sur le terrain²⁵. S'intéressant à diverses actions culturelles visant à patrimonialiser les mémoires des migrations, Véronique Dassié et Julie Garnier, anthropologue et sociologue, dont la recherche est menée dans le cadre d'un appel d'offres du ministère de la Culture et de la Communication, inscrivent leur démarche dans une anthropologie réflexive moins intéressée par une prise en compte du « [...] rôle de la subjectivité du chercheur dans sa démarche de connaissance et de production d'un savoir », que par le fait « de se demander comment l'idée d'un patrimoine des migrations se nourrit de sa présence sur le terrain et quelles sont les attentes des acteurs locaux à son encontre »²⁶. Celles-ci peuvent être multiples : l'ethnologue peut être perçu comme une caution qui garantit la validité scientifique de la démarche de collecte de souvenirs ou sollicité pour lutter contre l'imposition d'une mémoire officielle locale amnésique, conduisant à l'invisibilisation des migrants ou encore pour des raisons plus symboliques que pour ses analyses et son expertise. Dans tous les cas, on assiste à une « inversion de la posture ethnologique traditionnelle », l'ethnologue devenant dans cette relation une « personne-ressource » sollicitée par ses interlocuteurs dans « la mise en publicité des processus patrimoniaux »²⁷. Deux aspects sont ici à relever. Le fait que « la pertinence » de la place attribuée au chercheur dans ce processus ne soit pas interrogée, « l'objectif [étant] de comprendre son émergence et non d'émettre un jugement de valeur sur sa raison d'être »²⁸, et l'hypothèse concomitante, selon laquelle « la relation tissée entre le chercheur et le porteur de projet constitue une ressource pour coproduire une visibilité culturelle nouvelle à partir d'un "discours de justification symbolique de l'immigration" et contourner les contraintes externes qui pèsent sur la patrimonialisation »²⁹.

Cette posture s'inscrit explicitement dans le « tournant réflexif³⁰ » initié dans le domaine de la socio-anthropologie du patrimoine dans les années 1990 par des « ethnologues-experts », ou des « ethnologues d'État », en « interne »³¹, analysé et prolongé par Jean-Louis Tornatore³². C'est la difficile articulation entre la recherche appliquée, ici dans le domaine du patrimoine, catégorie d'action publique, et la visée d'engagement du chercheur qui est mise en évidence. Une difficulté que Jean-Louis Tornatore propose de dépasser à travers la « clarification » – le retournement – de la notion de politisation : l'ethnologue d'intervention devient un ethnologue politisé, qui s'appuie sur la sociologie pragmatique³³. L'auteur jette ainsi

les bases d'une « pragmatique du patrimoine », menée à l'université, une perspective dans laquelle les « formes d'engagement dans et de l'activité patrimoniale³⁴ » se focalisent sur une dimension politique de l'action patrimoniale qui n'est plus celle imposée par la puissance publique : « Politique, parce qu'elle entend, à partir d'un minimum de proximité compréhensive, restituer aux acteurs ou prendre au sérieux les mobiles de leurs actions : en d'autres termes restituer au débordement [patrimonial] sa dimension véritablement politique, ce qui d'ailleurs suppose un partage de convictions³⁵... » À travers le patrimoine, les personnes font donc valoir une position politique dont le chercheur se fait « porte-parole³⁶ ».

Quand la « dette de fille³⁷ » peut disqualifier la chercheuse.

C'est cette notion de porte-parole que je souhaiterais ici d'abord discuter. Plus familière avec la posture critique fondée sur une rupture épistémologique et guidée par l'idée que l'objectivation de la subjectivité du chercheur est rendue encore plus nécessaire lorsque celui-ci court le risque d'être assigné, y compris par ses pairs (scientifiques), à une proximité « naturelle », c'est contre cette figure du porte-parole que je me suis battue tout au long de mon terrain de recherche sur la migration portugaise en France³⁸.

Sans doute ne choisit-on jamais un objet de recherche par hasard. Mais, dans certains cas, « cette détermination » semble constituer un obstacle pour trouver la « juste distance »³⁹. De fait, la question de l'implication et de l'engagement se pose de manière tout à fait spécifique dans le domaine migratoire quand le chercheur est identifié comme ayant le même vécu que ses interlocuteurs. Dans cette configuration d'enquête spécifique, l'histoire vécue, l'expérience sociale et culturelle de la migration et l'« origine » supposées communes sont rarement questionnées ou explicitement évoquées par mes interlocuteurs parce que « la reconnaissance d'une même filiation ethnique génère la certitude partagée d'un vécu commun⁴⁰ ». Au niveau collectif, j'étais aussi confrontée à une certaine idée de la diaspora, politiquement construite, caractérisée par une vision primordialiste du groupe ethnique faisant de tous les descendants d'émigrants, les « lusodescendants », des membres naturels de la diaspora portugaise⁴¹.

Un samedi d'avril 2007, jour de parution d'un hebdomadaire portugais à gros tirage, *Expresso*, plusieurs messages me parvinrent de Lisbonne, de la part de collègues et d'un cousin, qui me félicitaient de figurer parmi les « Portugais au sommet⁴² ». Une photographie prise à Paris devant la Bibliothèque nationale François-Mitterrand me représentait en parfaite intellectuelle, dossiers en mains et portant des lunettes. Elle illustrait

l'interview accordée quelques semaines auparavant à deux journalistes portugais venus couvrir les élections présidentielles en France, qui publiaient un reportage sur la « communauté lusodéscendante célébrée par le gouvernement de Paris comme exemple d'intégration⁴³ ». J'avais répondu à leur sollicitation en qualité de chercheuse travaillant sur l'immigration portugaise de France et sur la « deuxième génération » en particulier. Mais à mes analyses avait été ajouté, dans un encart, un texte relevant d'un registre non pas scientifique, mais biographique. Un montage photographique me représentait escaladant une tour Eiffel couronnée d'un drapeau français, en compagnie d'une dizaine d'autres « nouveaux Portugais » : meilleur coiffeur ou fromager de Paris, éditrice, actrice, écrivain, élu, économiste, chanteur. J'étais ainsi devenue l'une de ces lusodéscendants ayant réussi, ne pouvant échapper à l'injonction du pays d'origine de mon père : appartenir à la « diaspora portugaise » à l'intégration exemplaire.

J'avais répondu très volontiers à la curiosité des deux journalistes portugais concernant mon histoire familiale et avais été assez naïve pour croire que mon histoire personnelle serait passée sous silence, alors qu'elle constituait précisément un exemple supplémentaire de cette réussite sociale, imaginée comme ne pouvant être que collectivement partagée. Si l'inclusion dans ce type de collectif créait en moi un malaise, un sentiment qui reste au demeurant incompréhensible du point de vue académique portugais et surtout étasunien, pays où les chercheurs autoproclamés membres des communautés immigrées ou « diasporas » sur lesquelles ils travaillent sont pléthore⁴⁴, elle illustre, surtout, le problème que posent les assignations identitaires fondant des injonctions d'allégeances à des collectifs englobants et essentialisés.

En France, l'histoire de l'immigration a été durablement occultée dans la mémoire collective et est restée un champ de recherche longtemps illégitime. Dans ce contexte, les travaux menés à partir des années 1980 ont été fortement influencés par le principe républicain d'égalité reflétant le « modèle » civique de la nation, qui ne reconnaît ni communauté, ni minorité, ni groupe ethnique. Il existe aussi une crainte que le chercheur ne participe à l'ethnisation des rapports sociaux⁴⁵. Si cette tendance a sans doute retardé l'usage du paradigme de l'ethnicité dans les sciences sociales françaises, toujours absent d'ailleurs des études sur les mémoires des migrations, il est surtout intéressant de voir que certains ont analysé l'émergence de ce paradigme comme la conséquence de l'augmentation du nombre de chercheurs issus de l'immigration, à l'instar des États-Unis⁴⁶. Or, en France, ces chercheurs, catégorisés *a priori* comme étant d'« anciens » *insiders* – anciens, car devenus chercheurs ils sont censés s'être coupés de leur milieu social et culturel d'origine –, restent sujets à

caution⁴⁷. Un jugement en (dis)qualification reposant sur le soupçon qu'ils seraient les porte-parole de la « communauté d'origine⁴⁸ ».

Ne pouvant échapper, au Portugal, aux loyautés intrinsèques à ma qualité de « lusodescendante », je pouvais être suspectée en France, en tant qu'ancienne *insider* nostalgique, de surinterpréter l'ethnicité de mon groupe d'origine et de m'en faire la *porte-parole* dans le milieu académique⁴⁹. Cette expérience de la relation ethnographique, qui lie à la fois ma subjectivité de fille d'émigrants-immigrants (l'histoire de ma mère, néerlandaise, renvoyant à des représentations de la migration et de l'altérité très différentes de celles de l'histoire de l'immigration portugaise en France), mon statut de chercheur (trajectoire de mobilité sociale et légitimité dans les champs académiques français et portugais) et l'objet même de cette recherche, loin d'être anecdotique, a eu un impact dans ma manière d'envisager la question de mon implication, voire de mon engagement sur le terrain de la mémoire en migration.

Mémoire en migration : terrain d'engagement critique.

Travaillant sur la transmission entre générations en contexte migratoire intra-européen de va-et-vient entre le pays d'origine et le pays d'installation, je m'intéressais d'abord à la mémoire au sein de l'espace familial dans une approche inspirée des travaux de Françoise Zonabend⁵⁰ : la mémoire comme « trace du passé », « éventuellement aveugle à elle-même », relative aux mécanismes de continuité sociale et culturelle, et la mémoire comme « évocation ou référence élective au passé⁵¹ ». Je partais du postulat que le paradigme mémoriel permettait de mettre en lumière la complexité des dynamiques identitaires et des appartenances d'individus trop souvent appréhendées dans une perspective de rupture temporelle et spatiale. Les études historiques et sociologiques menées en France sur les personnes issues des diverses immigrations économiques depuis la fin du XIX^e siècle se sont largement focalisées sur l'analyse des pratiques sociales qui illustrent leur intégration au sein de la société française, perspective qui minore souvent l'idée d'une continuité de liens (sociaux, politiques, économiques) entre ces individus et le lieu dit d'origine (notamment la parenté qui y est attachée, mais aussi l'histoire nationale).

C'est au milieu des années 2000, avec l'émergence de politiques publiques mémorielles⁵², simultanément en France et au Portugal, que certains descendants de migrants portugais inscrits dans des dynamiques associatives se sont emparés de cette problématique et ont commencé à parler de mémoire de la migration (entendue ici comme catégorie d'action publique mobilisée par certaines associations de migrants et de

descendants de migrants)⁵³. Un processus qui renvoie au fait, souligné par Marie-Claire Lavabre, que « le vocabulaire de la mémoire circule [maintenant] entre des sphères de nature différente, scientifique, politique, sociale, médiatique⁵⁴ ».

Je l'appréhendais comme reflétant une institutionnalisation politique de la mémoire, dans le cadre d'un nouveau champ d'intervention de politique culturelle publique⁵⁵. Pour moi, il relevait davantage du paradigme de l'intégration que de la reconnaissance de la diversité culturelle de la France⁵⁶. Le fait que cette période d'engouement mémoriel coïncide avec l'accélération des politiques mémorielles nationales conduisait à interroger le lien entre le soudain besoin de mémoire qui surgissait au sein même de la migration et l'injonction à se souvenir qui émanait des États : comment s'articule, dans les consciences individuelles, cette confrontation entre l'expérience migratoire vécue – passée mais aussi présente, du fait de la permanence du projet de retour dans certaines familles – et les mémoires historiques imposées de l'extérieur et d'en haut ?

J'analysais l'appropriation de cette catégorie peu présente dans la sphère familiale – l'expérience migratoire passée transmise et valorisée en tant que « mémoire de la migration » – par quelques acteurs associatifs dans une perspective critique, focalisée sur la temporalité de cette catégorie et ses usages sociaux et politiques. La valorisation de l'expérience migratoire passée à travers le recueil des mémoires individuelles des primo-migrants permettant à certains de ceux qui s'en saisissaient de devenir des interlocuteurs des instances de la politique culturelle menée à l'égard des populations migrantes et leurs descendants⁵⁷. J'y étudiais aussi des formes d'engagement politique : par exemple, la mobilisation de l'association *Mémoire vive/Memória Viva* pour écrire une contre-histoire à partir du recueil de témoignages de migrants portugais vus non plus uniquement comme des individus analphabètes et apolitiques ayant fui malgré eux la dictature salazariste, des migrants sans histoire, invisibles et bien intégrés à la société française, mais comme des êtres politiques. Une politisation par le biais de la mémoire, dont je ne me faisais pas porte-parole, refusant de m'engager dans la « coproduction » d'une mémoire militante (antisalazariste et anticoloniale, notamment) qui m'obligerait à prendre parti pour une mémoire contre une autre⁵⁸.

La raison de ma présence dans l'association était ambiguë puisque j'avais imaginé un instant pouvoir aussi m'y investir à titre personnel : en livrant mon propre témoignage de fille d'immigrés, condition de départ posée à chaque participant et que j'avais acceptée, bien que de manière ambivalente, à la fois comme forme de contribution de l'anthropologue, mais aussi parce que je pensais vouloir faire émerger une démarche personnelle. Or, il se trouve que ma position initiale, de forte implication,

comme chercheur étudiant la question, mais aussi comme membre supposé de cette histoire, me confrontait à une écriture collective de la mémoire à laquelle je ne m'identifiais pas en tant qu'individu.

Parallèlement, j'animais un séminaire de recherche auquel certains de mes interlocuteurs participaient, interrogeant la relation entretenue entre chercheurs et non-spécialistes dans la production des savoirs⁵⁹. J'évoquais aussi, à l'occasion de colloques auxquels ces mêmes interlocuteurs participaient, l'absence de lieu de mémoire de l'immigration portugaise en France (musées, lieux d'archives, etc.) : une prise de parole qui porte une quête de reconnaissance de l'immigration portugaise par la société française, et constitue une autre illustration de ce « face-à-face ambigu ⁶⁰ » entre le chercheur et son objet.

Je m'étais par ailleurs impliquée dans un projet mémoriel relevant de la politique culturelle régionale : un atelier développé avec le cinéaste Pierre Primetens dans le cadre d'un programme culturel mené par la région Île-de-France sur les « mémoires de l'immigration ». L'atelier, dont l'objectif était d'initier le jeune public à la réalisation d'un film, dans ce cas un autoportrait, et de saisir au sein de familles franco-portugaises la manière dont l'expérience migratoire avait été transmise, s'est déroulé sur un an⁶¹. Dans l'espace familial où parfois le dialogue entre parents et enfants était rompu, mon intervention s'approchait peut-être de la figure de « médiateur » du chercheur engagé, en ce qu'elle créait le terrain d'une possible compréhension mutuelle, évoquée par Nathalie Heinich⁶². À cette échelle d'analyse de l'individu et de la famille, je peux rétrospectivement m'imaginer comme chercheuse militante de la mémoire, jouant aussi ma propre histoire familiale : un des autoportraits parle des ruptures familiales engendrées par la migration, de la non-transmission d'une histoire douloureuse, mais aussi de l'acceptation de cette absence de transmission et, d'émancipation. Cela devient par contre problématique lorsqu'il s'agit de m'engager dans la construction d'une « mémoire collective » dans l'espace public, associatif et communautaire : refus qui s'explique par la volonté d'échapper aux assignations identitaires, réductrices pour l'individu et disqualifiantes pour le chercheur. Ce refus a fondé et nourri un engagement critique pour la mémoire, touchant à la fois à la question du degré de pertinence des rhétoriques holistes appliquées systématiquement aux concepts d'identité et de mémoire⁶³, et à celle de la temporalité généralement associée à la mémoire dans le domaine de l'« immigration ». En France, on parle de mémoire lorsque la migration, en tant que pratique, n'est plus ; ce qui permet aussi d'expliquer pourquoi la « mémoire des migrations » est rarement prise en compte dans les études sur le transnationalisme migrant et est dissociée des études sur l'ethnicité⁶⁴.

Ce refus de l'assignation identitaire, et son dépassement, rejoint aussi la question évoquée plus haut de la figure du chercheur porte-parole, en montrant qu'elle se pose de manière tout à fait spécifique dans le domaine des migrations. Il ne s'agit pas d'entrer dans le débat sur la pertinence de la notion de porte-parole « pour rendre compte du travail du chercheur et des rapports qu'il établit avec les objets qu'il étudie⁶⁵ », débat qui rejoint ici d'ailleurs la question posée par Gayatri Spivak : « Les subalternes peuvent-ils parler ?⁶⁶ », mais de montrer que le débat sur la performance du social⁶⁷ semble difficilement transposable aux recherches sur l'immigration en France, en particulier lorsqu'il s'agit de mémoire(s) collective(s) et donc d'identité(s). Ce que montre aussi l'étude du processus de valorisation des mémoires et patrimoines des migrations lorsqu'il met en évidence le caractère paradoxal du message véhiculé, qui « oscille entre régénération du mythe national républicain où l'immigration est lue comme “patrimoine de la France” [...] et une réelle ouverture au pluralisme donnant une place à l'expression de groupes minoritaires⁶⁸ ». Finalement, devenir un « chercheur militant de la mémoire » demanderait, dans le domaine de recherche des migrations, aussi de croire en l'« efficacité⁶⁹ » de la mémoire : en sa capacité à changer le regard des individus sur les populations migrantes et leurs descendants. Dans ce contexte, travailler sur une migration (les Portugais) restée relativement invisible, aussi du point de vue scientifique⁷⁰, relève, peut-être, de l'engagement.

Irène DOS SANTOS

irene.dossantos@cnrs.fr

Chargée de recherche au CNRS

URMIS, UMR 8245, Université Paris-Diderot

NOTES

1. À travers leurs recherches mais aussi une association d'historiens « destinée à convaincre les pouvoirs publics [...] rappelant le rôle essentiel joué par des millions d'immigrants dans l'histoire contemporaine de la France », Gérard Noiriel, « Histoire, mémoire, engagement civique », *Hommes et Migrations*, n° 1247 (dossier : « Vers un lieu de mémoire de l'immigration »), 2004, p. 17-26, citation p. 17.

2. Ancien conseil scientifique constitué lors de la mise en place de la mission de préfiguration au printemps 2003, qui rassemblait une vingtaine d'universitaires et de scientifiques. Au cours de la mission de préfiguration, « cette instance scientifique s'est consacrée à la définition du périmètre de la Cité. Après sa création, le président continue de réunir le Comité d'histoire afin de prendre son avis sur le projet et la programmation scientifique de la Cité ».

3. Véronique Dassié et Julie Garnier, « Patrimonialiser les mémoires des migrations. L'onction scientifique dans une quête de légitimation », in Ciarcia Gaetano (dir.), *Ethnologues et passeurs de mémoires*, Paris, Karthala, 2011, p. 109-130.

Postures du chercheur dans les processus mémoriels et patrimoniaux

4. J'ai pu observer un processus assez similaire autour de la création du musée de l'Émigrant et des communautés à Fafe, au Portugal, sous l'impulsion de la sociologue Maria Rocha Trindade.

5. Par exemple, l'Association pour l'étude du patrimoine du bassin de Longwy (Apep) fondée entre autres par Gérard Noiriel.

6. Véronique Dassié et Julie Garnier, « Patrimonialiser les mémoires des migrations... », *op. cit.*

7. Voir notamment : *L'Homme*, n° 121 : « Anthropologie du proche », 1992 ; Gérard Althabe, « Ethnologie du contemporain et enquête de terrain », *Terrain*, n° 14, 1990, p. 126-131. Christian Ghasarian (dir.), *De l'ethnologie à l'anthropologie réflexive. Nouveaux terrains, nouvelles pratiques, nouveaux enjeux*, Paris, VUEF/Armand Colin, 2002, p. 5-33. Aux États-Unis cette réflexion s'inscrit dans l'anthropologie critique dite postmoderne, qui s'interroge plus spécifiquement sur la relation entretenue avec l'Autre dans une perspective dominant/dominé, et sur l'écriture ethnographique.

8. En tant que conseiller dans une direction régionale des affaires culturelles ou au sein de la Mission du patrimoine.

9. Christian Losson et Luc Mathieu, « Interview. François Gemenne : l'accord sordide entre l'Union européenne et Ankara ne sert qu'à déplacer le problème », *Libération*, 20 avril 2016 : http://www.liberation.fr/planete/2016/04/20/francois-gemenne-l-accord-sordide-entre-l-union-europeenne-et-ankara-ne-sert-qu-a-deplacer-le-proble_1447566

10. Michel Rautenberg, « Les "communautés" imaginées de l'immigration dans la construction patrimoniale », *Les Cahiers de Framespa* [en ligne], n° 3, 2007 : <http://framespa.revues.org/273>

11. Yannis Thanassekos, « Étude de la mémoire et engagement militant », *Questions de communication*, n° 2 : « L'expertise en situation », 2002, p. 129-136.

12. Marie-Claire Lavabre, « Usages et mésusages de la notion de mémoire », *Critique internationale*, n° 7, 2000, p. 48-57.

13. Nicole Lapierre, *Le Silence de la mémoire. À la recherche des Juifs de Ploetz*, Paris, Plon, 1989, p. 17 ; Michèle Baussant, « Entre quête et enquête : la distance dans le terrain ethnographique », *Ateliers d'anthropologie*, 2009 : [www.http://ateliers.revues.org/8205](http://ateliers.revues.org/8205) ; Irène Dos Santos, *Les brumes de la mémoire. Expérience migratoire et quête identitaire de descendants de Portugais de France*, thèse de doctorat en anthropologie sociale et ethnologie sous la direction de Françoise Zonabend, Paris, EHESS, 2010 : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/tel-00770184/document>

14. Yannis Thanassekos, « Étude de la mémoire et engagement militant », art. cité, p. 134.

15. *Ibid.* p. 133.

16. Celle du chercheur (registre analytico-descriptif qui répond à l'impératif wébérien de « suspension du jugement de valeur » et dont découle le principe de la distanciation), celle de l'expert et celle du penseur (registres évaluatif et prescriptif). Pour Heinich, l'engagement du chercheur se situe, lorsque des controverses existent, dans un rôle de médiateur pour aider à l'autocompréhension des acteurs ; une proposition qui constitue une tentative de sortie de l'ambivalence dans laquelle nous sommes tous plongés, entre valorisation de l'engagement politique et valorisation de la distanciation scientifique, qui fait le caractère problématique et toujours conflictuel de la question de l'engagement des chercheurs » : Nathalie Heinich, « Pour une neutralité engagée », *Questions de communication*, n° 2, 2002, p. 117-127, citation p. 123.

17. Yannis Thanassekos, « Étude de la mémoire et engagement militant », art. cité, p. 134-135.

18. Voir Sarah Gensburger et Marie-Claire Lavabre, « Entre "devoir de mémoire" et "abus de mémoire" : la sociologie de la mémoire comme tierce position », in Bertrand Müller (dir.), *Histoire, mémoire et épistémologie. À propos de Paul Ricœur*, Paris, Payot, 2005, p. 76-95.

19. Gérard Noiriel, « Histoire, mémoire, engagement civique », art. cité, p. 22.

20. *Ibid.*

21. *Ibid.*

22. *Ibid.*

23. *Ibid.*, p. 22-23. G. Noiriel a fait partie du groupe de chercheurs du Comité d'histoire démisionnaire en 2007, lors de la constitution d'un ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Codéveloppement sous la présidence de Nicolas Sarkozy.

24. Marie-Claire Lavabre parle d'une « définition en creux de la mémoire » : « [...] qui consiste à opposer et à hiérarchiser une discipline universitaire – soumise à la nécessité de la preuve et de l'argument – et un phénomène social disqualifié avant même d'être analysé, sinon en référence à la

norme que constituent l'intelligibilité du passé et l'établissement des faits. À ce compte, et en toute logique, les falsifications de l'histoire relèveraient de la mémoire tandis que "l'ambition vériditive" de celle-ci – en ceci qu'elle atteste que quelque chose s'est bien passé – serait tenue pour négligeable : Marie-Claire Lavabre, « Paradigmes de la mémoire », *Transcontinentales* (en ligne), n° 5, 2007, p. 144 : <http://transcontinentales.revues.org/756>

25. Gaetano Ciarcia (dir.), *Ethnologues et passeurs de mémoires*, Paris, Karthala, 2011.

26. Véronique Dassié et Julie Garnier, « Patrimonialiser les mémoires des migrations... », *op. cit.*, p. 113.

27. *Ibid.* p. 115.

28. *Ibid.*, p. 113.

29. *Ibid.*, p. 115-116.

30. Jean-Louis Tornatore, « La difficile politisation du patrimoine ethnologique », *Terrain*, n° 24, 2004, p. 149-160.

31. Voir notamment : Michel Rautenberg, « L'intervention ethnologique. Témoignage et éléments de réflexions sur les relations entre recherche et action culturelle dans une direction régionale des affaires culturelles », in Philippe Poirrier et Loïc Vadelorge (dir.), *Pour une histoire des politiques du patrimoine*, Paris, Fondation Maison des sciences de l'homme (comité d'histoire du ministère de la Culture), 2003, p. 469-489.

32. Jean-Louis Tornatore, « Qu'est-ce qu'un ethnologue politisé ? Expertise et engagement en socio-anthropologie de l'activité patrimoniale », *ethnographiques.org* (en ligne), n° 12, 2007 : <http://www.ethnographiques.org/2007/Tornatore> ; voir aussi : *id.*, « La difficile politisation du patrimoine ethnologique », *Terrain*, n° 24, 2004, p. 149-160 ; la contribution de l'auteur dans l'ouvrage susmentionné : *id.*, « Mais que se passe(nt)-il(s), au juste ? Sur la relation au passé (patrimoine, mémoire, histoire, etc.) et ses amateurs », in Ciarcia Gaetano (dir.), *Ethnologues et passeurs de mémoires*, Paris, Karthala, 2011, p. 75-91, ainsi que : Noël Barbe, « Désigner des maisons patrimoniales. L'espace concurrentiel d'un geste », *Revue historique neuchâteloise*, 2008, n° 1-2, p. 131-148.

33. Le tournant réflexif qui a consisté en deux déplacements – du patrimoine ethnologique à une ethnologie du patrimoine ; d'une expertise documentaire à une expertise participative – est resté imparfait, l'ethnologie de la France n'ayant pas réussi à se saisir du questionnement épistémologique qui a touché la sociologie et fait émerger face à la sociologie critique – « fondée sur l'opposition entre connaissance savante et connaissance ordinaire » qui sépare « le registre du scientifique de celui du politique » (p. 5) – une sociologie pragmatique qui « considère que les personnes "dites ordinaires" ont des activités discursives-cognitives par lesquelles elles produisent des schémas interprétatifs et des ressources pour l'action [...] » (p. 15) ; posture de recherche qui implique un mode de construction de l'objet qui ne repose pas sur une mise à distance de ceux qui sont censés en fournir les données.

34. Jean-Louis Tornatore, « Qu'est-ce qu'un ethnologue politisé ? Expertise et engagement en socio-anthropologie de l'activité patrimoniale », art. cité, p. 3.

35. J.-L. Tornatore, « Mais que se passe(nt)-il(s), au juste ? Sur la relation au passé (patrimoine, mémoire, histoire, etc.) et ses amateurs », *op. cit.*, p. 79.

36. J.-L. Tornatore reprend, en le citant, la proposition de Michel Callon, « Ni intellectuel engagé, ni intellectuel dégagé : la double stratégie de l'attachement et du détachement », *Sociologie du travail*, n° 41, 1999, p. 65-78.

37. Je détourne ici volontiers le titre de l'article de Jean-Louis Tornatore, « La dette des fils. Rupture de classe et mémoire patrimoniale », *Terrain*, n° 50, 2008, p. 140-157.

38. Menée auprès d'une cinquantaine de descendants de Portugais de France, entre 2000 et 2006, l'enquête, conduite à la fois dans le pays de naissance – la France – et dans celui dit d'origine – le Portugal –, au sein de familles, d'associations et de rencontres diasporiques, constitue une réflexion sur le sens donné à l'expérience migratoire vécue et transmise, aux processus sociaux de construction de ressources identitaires collectives permettant de dépasser le double stigmat, social et culturel, de l'origine immigrée-portugaise, en France, et de l'émigré, au Portugal : Irène Dos Santos, *Les « brumes de la mémoire »...*, *op. cit.*

39. Alban Bensa, « De la relation ethnographique. À la recherche de la juste distance », *Enquête. Anthropologie, Histoire, Sociologie* (en ligne), 1995 : <http://enquete.revues.org/268>

Postures du chercheur dans les processus mémoriels et patrimoniaux

40. Martine Hovanessian, *Le Lien communautaire : trois générations d'Arméniens*, Paris, Armand Colin, 1992, p. 8.

41. Il s'agit simultanément d'une catégorie de l'appartenance nationale en contexte diasporique constitutive de la politique menée par l'État portugais à destination des enfants d'émigrants dans le monde, et d'une catégorie soulignant la différence entre nationaux territorialisés et déterritorialisés. Cette catégorie est rarement questionnée par les chercheurs locaux qui en ont fait une catégorie historiographique et sociologique. Elle renvoie pourtant à une définition essentialiste de l'ethnicité et au postulat d'une appartenance à la nation portugaise « déterritorialisée » transmise par les « liens du sang » au fil des générations, quels que soient la nationalité effective et les sentiments d'appartenance de l'individu.

42. « *Portugueses do topo* », *Expresso*, revue *Única*, 21 avril 2007.

43. *Ibid.*

44. Aux États-Unis la moitié des chercheurs travaillant sur l'immigration sont eux-mêmes des immigrants : Ruben G. Rumbaut et Alejandro Portes (dir.), *Ethnicities: Children of Immigrants in America*, Berkeley University, 2001.

45. Dominique Schnapper, « La relation à l'Autre et la gestion des diversités », in Pierre Centlivres et Isabelle Girod (dir.), *Les Défis migratoires*, Zurich, Éditions Seismo, 2000, p. 12-21.

46. Gérard Noiriel, *Le Creuset français : histoire de l'immigration, XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Seuil, 1988, p. 240 : p. 243-244.

47. Il est intéressant de noter, à titre d'exemple, comment Éric Savarese explique la « lucidité épistémologique » d'Abdelmalek Sayad, « son lien avec l'objet étudié » étant à l'origine d'une « véritable intuition scientifique » : « [...] un regard neuf sur l'immigration, tout en sachant neutraliser le risque inhérent à sa propre complicité avec la population étudiée : les liens unissant la trajectoire de l'acteur et la problématique du chercheur n'entravent pas l'élaboration d'une science de l'immigration [...] ». Voir Éric Savarese, « Abdelmalek Sayad, La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré, Paris, Le Seuil, 1999 », *Politix*, n° 49, 2000, p. 163-169, citation p. 164.

48. Gérard Noiriel, *Le Creuset français...*, *op. cit.*, p. 244.

49. À propos de sa recherche menée sur les pieds-noirs, Michèle Baussant restitue une expérience proche : « [...] la discussion se centra sur ma place en tant que descendante d'Européens d'Algérie, déterminant soit une certaine empathie avec mon sujet, soit une absence d'empathie et de compréhension vis-à-vis d'expériences que je n'avais pas vécues, susceptibles l'une et l'autre de grever ma capacité à appréhender les logiques des différents acteurs en présence [...] » : Michèle Baussant, « Entre quête et enquête... », art. cité.

50. Françoise Zonabend, *La Mémoire longue. Temps et histoires au village*, Paris, Jean-Michel Place, 1999 [1980].

51. Marie-Claire Lavabre, « Paradigmes de la mémoire », art. cité, p. 142.

52. Sarah Gensburger, *Les Justes de France. Politiques publiques de la mémoire*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010.

53. Irène Dos Santos, « Entre mémoire institutionnelle et mémoire personnelle : quelle mémoire partagée de la migration portugaise en France ? », *Diasporas (Histoire et Sociétés)*, n° 6 : « Mémoires en migrations », 2005, p. 84-95 ; *id.*, « Continuité et rupture dans la migration : la problématique mémorielle », in *Nouvelles perspectives de la recherche française sur la culture portugaise*, études réunies et présentées par Saulo Neiva, publication en ligne des actes du colloque pluridisciplinaire des 5 et 6 février 2007 : <http://pubp.univ-bpclermont.fr/public/pdf/Nouvellesperspectives.pdf>

54. Marie-Claire Lavabre, « Paradigmes de la mémoire », art. cité, p. 140.

55. Angéline Escafré-Dublet, *Culture et Immigration. De la question sociale à l'enjeu politique, 1958-2007*, Rennes, PUR, 2014.

56. Les travaux consacrés à la « mémoire des origines » au fil des générations concluent que « la mémoire collective des communautés d'immigrants » doit être analysée comme « un sacrifice du passé au profit du présent et de l'avenir » : Gérard Noiriel, « Français et étrangers », in Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire*, tome 3 : « Les France », Paris, Gallimard, 1992, p. 274-319, citation p. 303. Vision globalement portée par les historiens et sociologues de l'immigration, mais aussi par des historiens de la mémoire qui n'envisagent pas la diversité culturelle comme constitutive d'un apport à la construction de la nation française : « la force d'intégration de la culture nationale se

mesure à la faiblesse des mémoires spécifiques des migrants », Philippe Joutard, « La mémoire. Une passion française : l'histoire », in André Burguière et Jacques Revel (dir.), *Histoire de la France*, « Choix culturels et mémoire », Paris, Seuil, 2000, p. 301-394, citation p. 367.

57. Irène Dos Santos, « Identité collective et construction politique d'une diaspora : usages du passé dans la migration portugaise », in Marianne Amar, Hélène Bertheleu et Laure Teulière (dir.), *Mémoires des migrations, temps de l'histoire*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2015, p. 139-157.

58. *Ibid.*

59. Séminaire du Groupe anthropologie du Portugal, Fondation Maison des sciences de l'homme, 2001-2005.

60. Nicole Lapierre, *Le Silence de la mémoire...*, *op. cit.*, p. 21.

61. Pierre Primetens et Irène Dos Santos (collaboration scientifique), « Immigration portugaise : mémoire des lieux » (Paris, Champigny-sur-Marne, Viana do Castelo), Paris, Action régionale pour la création artistique et la diffusion en Île-de-France, 2007 (DVD de 19 courts-métrages autobiographiques).

62. Nathalie Heinich, « Pour une neutralité engagée », art. cité.

63. Joël Candau, *Mémoire et identité*, Paris, PUF, 1998.

64. Pour une analyse de la question de l'ethnicité réduite en France à une « dimension politique étatico-nationale », voir : Chantal Crenn et Laurence Kotobi (dir.), *Du point de vue de l'ethnicité. Pratiques françaises*, Paris, Armand Colin, 2012.

65. Michel Callon, « Ni intellectuel engagé... », art. cité, p. 66.

66. Une des réponses supposées étant que les subalternes doivent être parlé-e-s et représenté-e-s politiquement par de véritables sujets parlants : Gayatri Chakravorty Spivak, « Can the Subaltern Speak ? », in Cary Nelson et Lawrence Grossberg (dir.), *Marxism and the Interpretation of Culture*, Chicago, University of Illinois Press, 1988, p. 271-313.

67. Michel Callon, « Ni intellectuel engagé... », art. cité.

68. Pierre Billon, « Travail social, animation socio-culturelle et enjeux mémoriels », in Hélène Bertheleu (dir.), *Au nom de la mémoire. Le patrimoine des migrations en région Centre*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2014, p. 261-277.

69. Sarah Gensburger et Marie-Claire Lavabre, « Entre "devoir de mémoire" et "abus de mémoire"... », *op. cit.* ; Michèle Baussant, Marina Chauliac, Irène Dos Santos, Évelyne Ribert et Nancy Venel, « Mise en visibilité des mémoires des migrations : une patrimonialisation singulière ? », actes du colloque « Les Patrimoines en recherche(s) d'avenir », 24-25 septembre 2015, Paris, Labex – Les passés dans le présent et Patrima (à paraître).

70. Il est problématique, à d'autres égards, que les rares recherches sur la migration portugaise en France soient menées par des chercheurs intimement liés à cette histoire ; pour un contre-exemple récent voir : Guillaume Étienne, *Les Sauveurs de sainte Solange. Les Portugais en Berry*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 2015.

RÉSUMÉ

Postures du chercheur dans les processus mémoriels et patrimoniaux des migrations. Réflexivité revisitée

Le rôle des chercheurs dans les processus de valorisation des « mémoires » des migrations qu'ils étudient a fait l'objet d'analyses réflexives dans différents types de recherches relevant de l'histoire de l'immigration, de l'anthropologie des migrations et de la socio-anthropologie du patrimoine. Elles montrent des visées et postures épistémologiques diverses et posent notamment la question de l'engagement du chercheur. Revenant sur une recherche ethnographique menée il y a dix ans sur la migration portugaise en France, l'auteur met en perspective sa relation à l'objet de recherche en tant que fille d'immigrés et une approche critique de la mémoire.

Postures du chercheur dans les processus mémoriels et patrimoniaux

SUMMARY

Positions of the researcher in the memory and heritage process-building of migrations. Revisiting reflexivity

The role of the researchers in the process of promotion of the “memories” of migrations has been the object of reflexive analyses in various types of research such as the history of immigration, the anthropology of migrations and the socio-anthropology of heritage. They shed light on different ambitions and epistemological positions which raise the question of the researcher’s engagement. By revisiting an ethnography research on Portuguese migration to France carried out ten years ago, the author puts into perspective her relationship to her object of research being the daughter of migrants, as well as a critical approach to memory.

RESUMEN

Posturas del investigador en los procesos patrimoniales y de memoria de los migrantes. De vuelta a la reflexibilidad

El papel de los científicos sociales en los procesos de valorización de « las memorias » de las migraciones ha sido objeto de análisis reflexivos en diferentes tipos de investigaciones : en la historia de la inmigración ; en la antropología de las migraciones y la socio-anthropología del patrimonio. Estos estudios dan muestras de objetivos y posturas epistemológicas diversas, a la vez que plantean, entre otros temas, la cuestión del compromiso del investigador. Volviendo a una etnografía llevada a cabo hace diez años sobre la migración portuguesa en Francia, la autora pone en perspectiva, como hija de migrantes, su relación con el objeto de investigación y propone un acercamiento crítico hacia la memoria.

